

CHECK-LIST

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

L'ORDRE DES MÉDECINS

- Etre en ordre de cotisations
- Demander une preuve d'inscription (attestation)

AGRÉMENT AUPRÈS DU SPF SANTE PUBLIQUE

- Se munir du dernier carnet de stage (rapport personnel + rapport du MdS)
- Se munir de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Médecins
- Se munir de l'attestation de votre formation universitaire
- Remplir le formulaire de demande d'agrément

APRÈS LA RÉCEPTION DE VOTRE NUMERO INAMI DÉFINITIF

- Si médecin indépendant* : s'inscrire à un guichet d'entreprise (Securex, Partena,..)
- Si médecin indépendant* : s'inscrire à la Banque Carrefour des entreprises
- Si médecin indépendant en société* : inscrire sa société au tribunal de commerce idoine
- Créer votre compte bancaire professionnel
- Contracter une assurance Responsabilité Civile Professionnelle
- Commander vos formulaires de prescription de médicaments (via MyInami)
- Commander vos carnet de soins via www.medattest.be
- Mettre à jour vos données sur MyInami
- Mettre à jour vos données sur Famgb.be

